



CONFÉRENCE DES PRÉFETS
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

CINQ TERRITOIRES
UNE VOIX RÉGIONALE



RAPPORT
ANNUEL **2022**



MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2022 fut marquée de façon très significative par la campagne électorale provinciale, tenue à l'automne, de même que par les événements qui ont suivi la formation du Conseil des ministres à l'Assemblée nationale du Québec.

Le refus du premier ministre de nommer un(e) ministre régional(e) issu(e) de la région laisse un fond d'amertume lorsque vient le temps d'élaborer cette rétrospective de 2022 où la CPAT a tout de même connu de beaux succès.

C'est dans des circonstances comme celles-ci, où l'on a l'impression que l'Abitibi-Témiscamingue est parfois oubliée, voir même laissée de côté, que nous prenons réellement conscience de l'importance d'avoir des élu(e)s municipaux uni(e)s pour la défense des enjeux régionaux.

Je suis excessivement fier du travail réalisé tout au long de l'année par mes collègues préfets au sein de notre instance de concertation qui a continué de solidifier ses ancrages à plusieurs égards. Jaclin, Claire, Martin et Diane, je vous remercie pour votre support et votre précieuse collaboration dans ce mandat régional.



M. Sébastien D'Astous
Président de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue
Préfet de la MRC d'Abitibi

En plus des nombreuses représentations politiques, la Conférence des préfets a chapeauté, par l'entremise du Fonds régions et ruralité (FRR), volet Soutien au rayonnement des régions d'importantes démarche de concertation visant le soutien de projets essentiels au développement de secteurs jugés prioritaires comme l'attractivité et le développement économique.

Cette année 2022 aura donc permis à la CPAT d'initier, à plus grande échelle, des projets relatifs aux priorités régionales et de circonscrire son rôle en matière de développement au sein de l'écosystème régional.

Bonne lecture!

SOMMAIRE

Table des matières

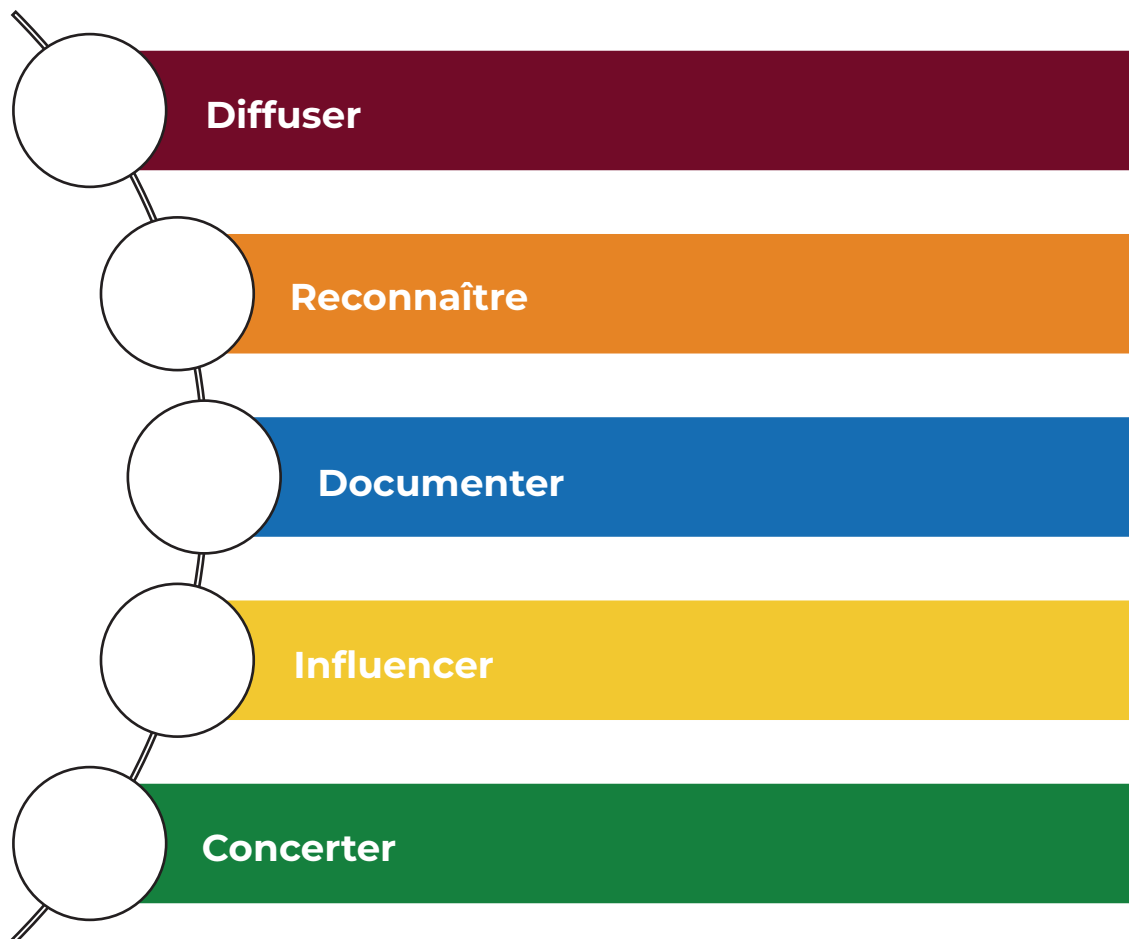
La Conférence des préfets de l’Abitibi-Témiscamingue	3
La CPAT, interlocutrice privilégiée auprès des gouvernements fédéral et provincial	4
Mandats politiques	5
Mise en valeur de nos spécificités régionales	5
De nombreux chantiers en cours.....	6
Absence de ministre régional issu de la région : Rencontre d’urgence avec le premier ministre du Québec, M. François Legault	9
La CPAT , au cœur de la concertation régionale	11
Mandats administratifs	11
Fonds régions et ruralité (FRR) volet 1	11
Fonds québécois d’initiatives sociales (FQIS)	14
Un modèle de concertation qui repose sur la volonté du milieu	15
Cérémonie de remise de la médaille régionale 2021	16
Gestion interne	17
Préfètes et préfets	18
Directions générales des MRC	18
Permanence.....	18
Nous joindre	20

LA CONFÉRENCE DES PRÉFETS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Mission

La CPAT documente, se positionne et fait la promotion active des intérêts de la région de l'Abitibi-Témiscamingue dans une perspective de développement durable et d'occupation dynamique du territoire, et ce, afin d'améliorer les milieux de vie partout sur le territoire.

Interlocutrice reconnue, la CPAT assure également une concertation régionale et promeut une reconnaissance accrue du rôle des élus locaux dans le développement régional ainsi que l'autonomie des gouvernements de proximités.



LA CPAT, INTERLOCUTRICE PRIVILÉGIÉE AUPRÈS DES GOUVERNEMENTS FÉDÉRAL ET PROVINCIAL

« Ce qui est important, c'est de se faire reconnaître comme une région unique. Une région pleine de potentiel, qui cherche à se développer et de façon durable. On veut occuper dynamiquement notre territoire. C'est très important que les différents ministères comprennent notre réalité. Chez nous, on ne veut pas de mur-à-mur, on veut des solutions pour nous et on a besoin de leur aide »

Sébastien D'Astous, président de la CPAT et préfet de la MRC d'Abitibi

[Noovo Info, « Sébastien D'Astous nommé président de la Conférence des préfets », en ligne, 5 janvier 2022]

La première moitié de l'année 2022 a permis aux membres de la CPAT d'établir une stratégie en amont de la campagne électorale visant à ancrer les demandes et besoins régionaux auprès des ministres du gouvernement du Québec.

De multiples rencontres politiques ont ainsi permis de présenter des enjeux prioritaires, d'effectuer des suivis sur des dossiers en chantier et de développer d'importants canaux de communication avec l'appareil gouvernemental.

Au cours de l'hiver seulement, les ministres Pierre Fitzgibbon, Lucie Lecours, Mathieu Lacombe, Benoit Charette, Jean Boulet et François Bonnardel ont

rencontré la CPAT. Ces derniers étaient accompagnés de la députée d'Abitibi-Ouest, Mme Suzanne Blais, de même que par le ministre régional, M. Pierre Dufour.

Également, plusieurs directions régionales des ministères – Immigration, Francisation et Intégration, Affaires municipales et Habitation, Ressources naturelles et Forêts, Culture et Communications, Agriculture, Pêcherie et Alimentation, Santé et Services sociaux – ont été rencontrées à différents moments de l'année. Ces discussions, toujours très riches, permettent d'aborder de front les problématiques concrètes en Abitibi-Témiscamingue avec les ministères concernés.

« Il va falloir que les préfets travaillent ensemble avec la population pour qu'on devienne une espèce d'opposition officielle et pour s'assurer qu'on va avoir des retombées chez nous. [Il faut] qu'on puisse réussir à bien faire comprendre à notre gouvernement qu'on a des particularités régionales, qu'on est une région différente du reste du Québec et qu'il faut qu'on nous écoute »

Sébastien D'Astous, président de la CPAT et préfet de la MRC d'Abitibi

[Radio-Canada, « Trois députés caquistes : « Il faut qu'on nous écoute » disent les préfets », en ligne, 4 octobre 2022]



Mandats politiques

Mise en valeur de nos spécificités régionales

Plateforme Abitibi-Témiscamingue

Cette année très fertile sur le plan politique a été caractérisée par la présentation, le 31 août 2022, de la plateforme Abitibi-Témiscamingue qui a pour titre : *L'importance d'avoir les moyens de nos ambitions pour contribuer au développement du Québec.*

Ce document phare a été présenté à chaque candidat(e) à l'élection provinciale en tout début de campagne dans l'objectif d'obtenir les orientations des différents partis quant aux priorités régionales.

Si certains éléments représentent des demandes plus précises nécessitant des changements d'orientations ou de politiques ponctuels, d'autres principes, plus généraux, y sont consacrés et pourront servir de guide pour l'entièreté du mandat. Ces grands principes devront incarner la philosophie du gouvernement en place dans l'ensemble des dossiers.

L'objectif de ce document est de faire valoir, de manière positive, que la région est un pilier du développement économique du Québec. Les décideurs devront reconnaître le potentiel énorme de l'Abitibi-Témiscamingue et les choix qu'ils feront dans les dossiers d'importance comme les transports, les places en garderie ou l'environnement devront refléter la hauteur des richesses régionales.

« Nous demandons le statut particulier, car le temps des politiques mur-à-mur, mal adaptées à notre région, doit cesser. Le statut particulier nous permettrait d'avancer plus rapidement en concentrant davantage de pouvoir décisionnel entre nos mains plutôt que toutes les décisions soient prises à Québec ».

Sébastien D'Astous, président de la CPAT et préfet de la MRC d'Abitibi

[Le Citoyen Val-d'Or Amos, « *Davantage de pouvoir pour les élus de l'A-T* », en ligne, 31 août 2022]

[Conférence de presse de la CPAT pour le lancement de la Plateforme AT 31 août 2022, Rouyn-Noranda]

« On ne veut plus que le gouvernement nous dise comment on doit décider ici. Quand on donne un statut particulier, ça vient avec les pouvoirs d'agir et les moyens financiers pour le faire. Ça viendrait aussi avec plus de flexibilité au sein même des appareils gouvernementaux pour pouvoir mieux faire les choses localement. »

Claire Bolduc, administratrice et préfète de la MRC de Témiscamingue

[Radio-Canada, « *La Conférence des préfets présente une longue liste d'épicerie* », en ligne, 31 août 2022]



De nombreux chantiers en cours

L'élection d'un nouveau gouvernement, au Québec, a permis de remettre en perspective les priorités de la CPAT sur le plan politique. Cette année 2022 a ainsi été marquée par une série de constats en lien avec des dossiers qui deviennent de plus en plus urgents faute d'être complètement pris en charge par les autorités gouvernementales et qui feront l'objet, au cours du prochain mandat, de démarches structurées par les élu(e)s de l'Abitibi-Témiscamingue dans le but de faire évoluer les choses positivement pour la population.

Les dossiers thématiques sont nombreux – pénurie de main-d'œuvre, de logements et de places en garderie, soins de santé de proximité, transport collectif et adapté, retour des redevances sur les ressources naturelles, diversification économique, etc. – et les demandes sous-jacentes sont toutes aussi nombreuses.

« La première chose, c'est que ça prend des places en garderie, du logement et des terrains. Si on n'a pas ça, ça ne sert à rien d'avoir des campagnes d'attractivité à l'international. On n'aura pas la capacité d'accueil. Il y a beaucoup de choses que le gouvernement peut faire pour nous aider. »

Sébastien D'Astous, président de la CPAT et préfet de la MRC d'Abitibi

[Radio-Canada, « La Conférence des préfets présente une longue liste d'épicerie », en ligne, 31 août 2022]

Plusieurs démarches, toutes travaillées depuis déjà quelques années, ont continué de cheminer. Pour la plupart, les membres de la CPAT ont été appelés à réagir et/ou à intervenir à la faveur de la région. En voici quelques exemples :



Habitation

Le déséquilibre sur le marché de l'habitation est l'une des grandes préoccupations de la CPAT. À cet effet, plusieurs travaux sont effectués par divers comités afin de tabler sur des pistes de solution à cette situation intenable pour les familles qui souhaitent s'établir en région.

Pour la CPAT, il est clair que l'offre d'habitation doit s'accroître substantiellement à court terme.

Il a donc été très surprenant d'entendre, en avril 2022, la ministre responsable de l'Habitation citer l'Abitibi-Témiscamingue parmi un groupe de régions qui seraient « moins affectées » par la pénurie de logements puisque leur bilan migratoire était négatif. La CPAT a réagi fermement à cette déclaration par [communiqué](#) :

« Il ne faut pas juste regarder le flux migratoire, il faut aussi regarder le taux de chômage, le taux d'inoccupation et le contexte économique qu'on vit. Nous sommes en crise du logement, et la solution commence par la reconnaissance, de nos gouvernements, de notre problématique ».

Sébastien D'Astous, président de la CPAT et préfet de la MRC d'Abitibi

[Radio-Canada, « Crise du logement : des élus consternés par la déclaration de la ministre Laforest », en ligne, 27 avril 2022]



Transports

Sous à peu près tous les angles, les enjeux de transports sont à l'agenda de la CPAT. Qu'on parle de la desserte aérienne, du transport collectif par autocar, des infrastructures routières, de la sécurisation de la 117, de la halte routière dans le parc La Vérendrye, les membres de la CPAT amènent des constats au gouvernement afin que ce dernier investisse davantage pour la mobilité des personnes en région.

L'occupation dynamique du territoire, l'environnement, la sécurité, l'essor économique, la position stratégique de l'Abitibi-Témiscamingue sur le plan géographique et le retard qu'accuse la région en ce qui concerne les déficits d'infrastructure sont au cœur de l'argumentaire pour le développement d'un réseau routier d'une meilleure qualité et d'une offre de transports collectifs adéquate.

Le gouvernement du Québec doit financer beaucoup plus substantiellement ces différents secteurs et ce fut réitéré à maintes reprises au cours de l'année.

« C'est sûr qu'il y a du travail à faire pour pouvoir sillonner un territoire comme le nôtre avec des grandes distances. Si on veut déployer du tourisme, si on veut donner l'accessibilité, c'est sûr qu'il y a beaucoup de travail à faire au niveau du transport collectif ».

Sébastien D'Astous, président de la CPAT et préfet de la MRC d'Abitibi

[Radio-Canada, « Des élus réclament davantage pour le transport aérien en Abitibi-Témiscamingue », en ligne, 31 mai 2022]

Environnement

Un peu à l'instar des transports, beaucoup de dossiers ont retenu l'attention en matière d'environnement et de lutte contre les changements climatiques.

La problématique de la qualité de l'air à Rouyn-Noranda a représenté, et continu de représenter, un enjeu majeur pour la population et la CPAT a offert son appui plein et entier à la Ville de Rouyn-Noranda dans ses demandes auprès du gouvernement du Québec [Résolution 901-06-22].

La réforme de la collecte sélective est un autre dossier sur lequel la CPAT a travaillé considérablement

au cours des dernières années et qui a continué de faire couler beaucoup d'encre en 2022. Les MRC ont collaboré activement et ont déposé, au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), un mémoire dans le cadre de la consultation publique sur le Projet de règlement concernant la modernisation du système de la collecte sélective.

Le dévoilement, en 2020, par la Société des eaux souterraines de l'Abitibi-Témiscamingue (SESAT), d'un plan d'action qui demande, entre autres, le retour en région des redevances sur l'eau, a poussé la CPAT à s'inscrire politiquement dans cette démarche et à porter cette demande auprès du gouvernement et de ses représentants.

Le retour des redevances sur les ressources naturelles est d'ailleurs un élément faisant partie des demandes de la CPAT à l'intention du gouvernement du Québec. C'est dans une optique de développement durable du territoire et de manière à préparer « l'après-exploitation » que les élu(e)s sont fortement préoccupé(e)s par un retour peu perceptible des redevances envoyées à Québec.

« À Malartic, on ne reçoit rien des redevances versées au gouvernement du Québec. On en reçoit un peu dans nos MRC. Il est normal de partager ces redevances, mais avant, il faudrait donner un pourcentage aux milieux affectés pour leur permettre de se développer davantage »

Martin Ferron, administrateur et préfet de la MRC de La Vallée-de-l'Or

[Radio-Canada, « La Conférence des préfets présente une longue liste d'épicerie », en ligne, 31 août 2022]

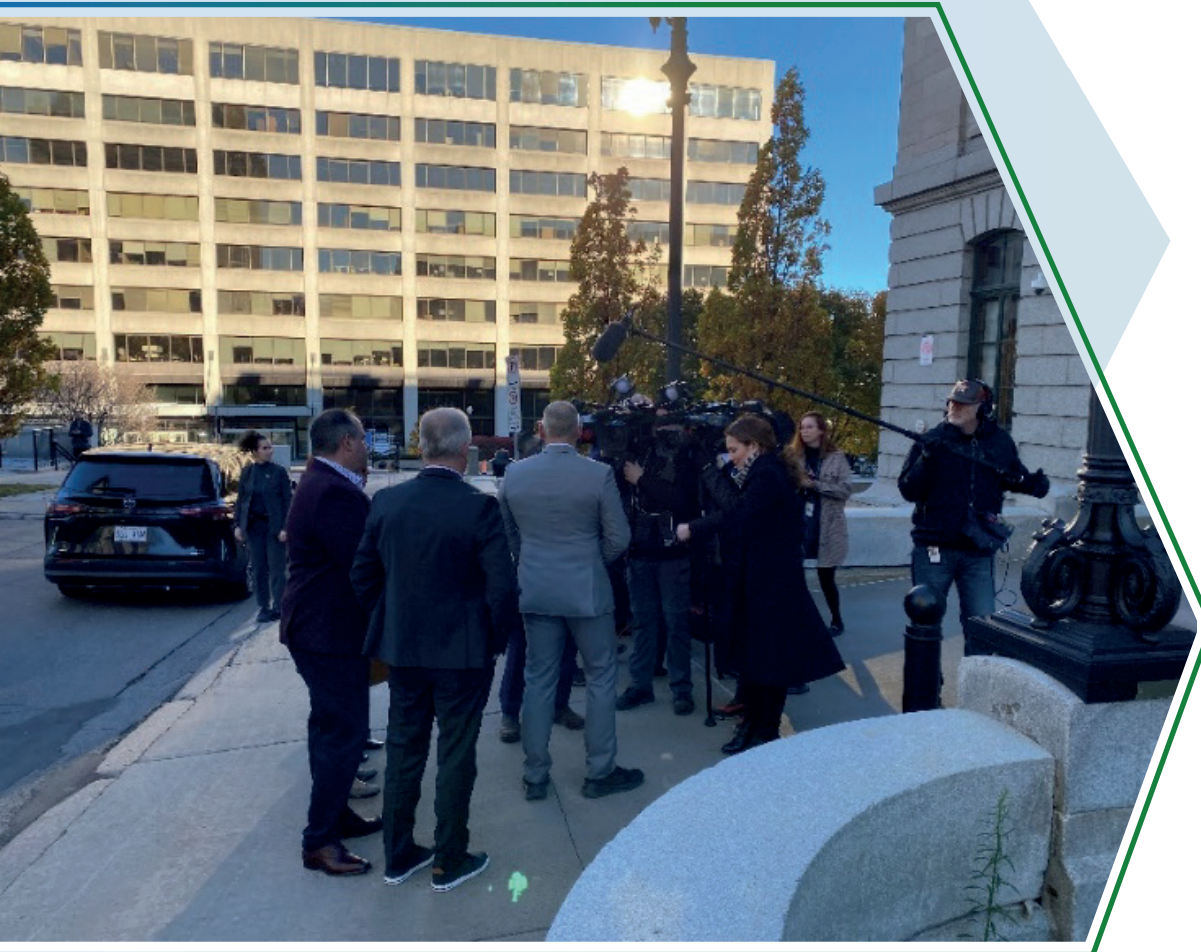


Attractivité et recrutement de la main-d'œuvre

Cette problématique est sans contredit au cœur des préoccupations de la population de l'Abitibi-Témiscamingue et la dernière année aura permis de mettre en place de belles initiatives visant à contribuer positivement à l'attraction de nouvelles personnes dans la région.

Outre les projets financés en matière d'accueil et de rétention des nouveaux arrivants et de marketing territorial par l'entremise du Fonds région et ruralité (FRR), volet Soutien au rayonnement des régions, la CPAT a profité de sa rencontre avec le ministre Jean Boulet pour déposer un projet de Centre régional de recrutement de la main-d'œuvre internationale en collaboration avec le CLD de Rouyn-Noranda [Résolution 895-05-22]. La première mouture du

projet n'a pas été retenue par le ministère et le travail se poursuit afin d'obtenir les meilleurs services possibles pour les entreprises de la région en matière de recrutement à l'étranger.



Absence d'un ministre régional issu de la région : Rencontre d'urgence avec le premier ministre du Québec, M. François Legault

Le 20 octobre 2022, les citoyen(ne)s de l'Abitibi-Témiscamingue apprennent avec désarroi que le nouveau conseil des ministres du gouvernement du Québec ne comptera aucun(e) député(e) issu(e) de la région dans ses rangs alors que le vote populaire a permis de faire élire, dans chacune des trois circonscriptions de la région, une personne représentant le parti politique formant le gouvernement.

« C'est totalement inacceptable, on est indignés du manque de considération pour notre région. Pour un parti qui prétend être un parti des régions, on est sous le choc. Ce n'est rien contre M. Lacombe, sauf que, quand tu te promènes de Gatineau à Normétal, c'est plus de 700 kilomètres, c'est un grand territoire à couvrir. C'était déjà un grand territoire à couvrir pour un ministre régional d'Abitibi-Témiscamingue, mais là, la charge va être colossale »

Sébastien D'Astous, président de la CPAT et préfet de la MRC d'Abitibi

[Radio-Canada, « Aucun député de l'Abitibi-Témiscamingue au Cabinet : « C'est totalement inacceptable » », en ligne, 20 octobre 2022]

« C'est un manque de considération. Quel message ça envoie aux entrepreneurs et aux organismes? On est une région ressource qui fait sa part pour le Québec.

Ne pas avoir de représentativité au conseil des ministres, ça ne fait aucun sens. »



Sébastien D'Astous

[Noovo Info, « La CAQ a un manque de considération pour la région » - Sébastien D'Astous », en ligne, 24 octobre 2022]

« Cette décision-là – et je vais l'exprimer de la même façon que mon collègue Martin Ferron –, c'est la goutte qui fait déborder le vase. On perd des directions régionales à tour de bras, on perd de la capacité d'agir sur le territoire, on perd de la compréhension du fonctionnement du territoire. On est un territoire qui est relativement éloigné de Québec, et là, on perd la porte d'entrée au Conseil des ministres. Je rappelle que dans notre région, c'est historique, ce n'est jamais arrivé qu'il n'y ait pas de ministre régional issu de la députation régionale malgré toutes les formes de gouvernement qu'il y a eu ».

Claire Bolduc, administratrice et préfète de la MRC de Témiscamingue

[Radio-Canada, « Le Témiscamingue interpelle Legault sur l'absence de la région au Conseil des ministres », en ligne, 29 octobre 2022]



Dès lors, la CPAT a entamé des démarches auprès du bureau du premier ministre afin de faire valoir l'importance et la nécessité de compter sur une personne qui connaît et qui vit le territoire pour défendre les enjeux régionaux au sein du conseil des ministres.

« Le président de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue (CPAT), Sébastien D'Astous, tient à aller rencontrer le premier ministre à Québec à propos de ce qu'il qualifie de manque de sensibilité à l'égard de l'Abitibi-Témiscamingue, de son développement et de ce que ce vaste territoire représente pour la prospérité de l'ensemble du Québec »

[La Presse, « La mobilisation s'organise en Abitibi-Témiscamingue », en ligne, 25 octobre 2022]

« On doit vraiment recevoir les explications du premier ministre et qu'il nous dise quelle est la vision qu'il a de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, quelle est la compréhension qu'il a de notre contribution à la prospérité collective. Nous, on l'a déjà calculée; on veut pouvoir s'assurer qu'il la connaît également. C'est une contribution très significative de notre région à la prospérité du Québec, au PIB du Québec. On a besoin de s'assurer que le premier ministre le comprenne bien ».

Claire Bolduc, administratrice et préfète de la MRC de Témiscamingue

[Radio-Canada, « Le Témiscamingue interpelle Legault sur l'absence de la région au Conseil des ministres », en ligne, 29 octobre 2022]

Le 2 novembre 2022, les membres de la CPAT se rendent à Québec pour rencontrer le premier ministre et ainsi faire la lumière sur cette décision qui soulève la colère et l'incompréhension de la population.

Cette rencontre s'est soldée par la nomination de M. Pierre Dufour à titre d'adjoint parlementaire au

ministre Pierre Fitzgibbon et de responsable du dossier du développement économique



régional. À noter que les trois député(e)s de la région – Pierre Dufour, Suzanne Blais et Daniel Bernard – ont tous également reçu des mandats d'adjoints gouvernementaux.

Au-delà de ces nominations, les membres de la CPAT estiment que cette démarche politique commune sans précédent a permis d'importants gains, et ce, à plusieurs égards. Les nombreux canaux de communications établis avec le gouvernement tout au long du processus de même que l'attention portée aux dossiers de la région pendant la rencontre permettent de penser que l'Abitibi-Témiscamingue pourra avoir une écoute au sein des principales instances décisionnelles.

« Si la prémisse, c'était d'obtenir un ministre régional, je peux vous annoncer qu'on n'en aura pas, en tout cas, pas à court terme. »

Il [M. D'Astous] a dit que l'entretien était « intéressant » et que les élus sont « relativement satisfaits ».

« Ce qui va être proposé va remplir un manque », a-t-il laissé entendre, concernant la nomination de l'adjoint parlementaire. »

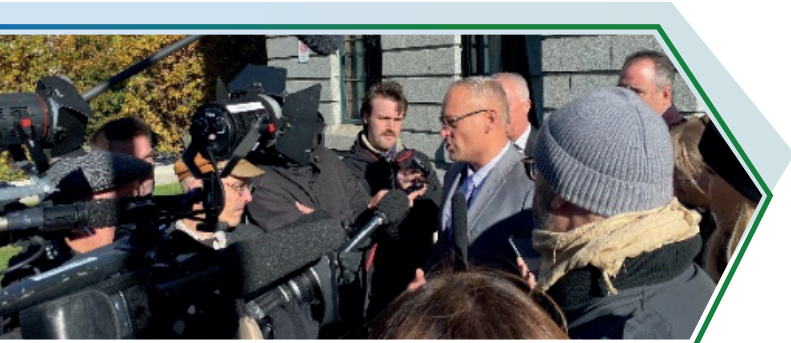
« L'important, c'est qu'on puisse se faire entendre et qu'il y a des canaux de communication. Maintenant, la satisfaction sera en fonction des dossiers qu'on va mener et qui seront des succès. Ce sera un indicateur de performance. »

Sébastien D'Astous, président de la CPAT et préfet de la MRC d'Abitibi

[La Presse, « Des élus d'Abitibi repartent bredouilles, la région n'aura pas son ministre », en ligne, 2 novembre 2022]

Sur le plan médiatique, les gains sont d'autant plus appréciables. Fait plutôt rare, la région a été à l'ordre du jour des plus grandes tribunes nationales pendant près d'une semaine entière¹.

La précieuse collaboration des principaux médias régionaux doit être soulignée, eux qui ont porté la nouvelle haut et fort du début à la fin pour que les intérêts de la population soient bien entendus.



¹ Entrevues télévisées : LCN Nouvelles, Mario Dumont RDI Info, Julie Drolet et Christian Latreille; Midi Info, Alec Castonguay; Entrevues radiophoniques : Tout un matin, Patrick Masbourian; QUB Radio, Benoit Dutrizac; Reportages écrits; La Presse, Le Devoir, l'Actualité, CBC News.

LA CPAT, AU CŒUR DE LA CONCERTATION RÉGIONALE

Au cours de la dernière année, le modèle de concertation régional s'est grandement défini, notamment par la mise sur pied de comités de projets stratégiques (CPS) qui permettent de rassembler les cinq MRC autour de problématiques communes pour trouver des pistes de solution communes.

C'est en collaboration avec les ministères et partenaires concernés que cette concertation s'articule et les nombreuses rencontres avec les divers organismes du milieu témoignent du fort intérêt de la CPAT à travailler de concert avec ceux-ci.

En 2022, les membres de la CPAT ont notamment rencontré et/ou appuyé formellement, dans le cadre de séances ordinaires, des partenaires comme :

- Actionnaire de ma résidence pour aînés (ARA);
- Attractivité Abitibi-Témiscamingue (AAT);
- Boucherie Des Praz;
- Espace d'accélération et de croissance de l'Abitibi-Témiscamingue (EACAT);
- Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (FUQAT);
- Hélico Secours;
- Gestion de l'inforoute régionale Abitibi-Témiscamingue (GIRAT);
- Objectif sages-femmes Abitibi-Témiscamingue;
- Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue;
- 48° Nord international;
- Etc.

Mandats administratifs

Fonds Régions et ruralité (FRR), volet 1 - Soutien au rayonnement des régions

Ce fonds du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) constitue un levier significatif [approximativement 2 M\$ annuellement] pour soutenir la réalisation de projets mobilisateur qui auront un impact sur le territoire.

Avec la collaboration du ministre responsable de la région, ou de son représentant, il permet aux élus de partager leur vision et de travailler ensemble afin d'établir les priorités régionales de développement pour les prochaines années et les actions à privilégier à plus court terme pour chacune de celles-ci, en vue de choisir les projets les plus porteurs pour la région.

Le/la président(e) de la CPAT agit à titre de porte-parole du comité régional de sélection de projets qui est composé de 10 représentants incluant les cinq MRC. En plus des préfet(e)s et du ministre régional, des membres de la société civile et d'un membre du MAMH complètent la représentation sur le comité.

Les priorités régionales

1. Favoriser et soutenir la desserte en Internet haute vitesse et la téléphonie cellulaire sur l'ensemble du territoire de la région.
2. Accroître le niveau de qualification et de diplomation tout en développant une culture de formation, d'apprentissage et de perfectionnement en continu.
3. Renforcer l'attractivité de l'Abitibi-Témiscamingue pour favoriser l'établissement et la rétention de nouveaux arrivants.
4. Favoriser une cohabitation harmonieuse et un dialogue social inclusif avec les Premières Nations.
5. Consolider et diversifier les filières agricole, forestière, minières, touristiques et d'avenir au sein de l'économie régionale.
6. Agir pour offrir des conditions de vie favorables et des milieux de vie stimulants et sécuritaires afin d'améliorer le développement global, la santé, le bien-être de la population.
7. Assurer la mobilité durable, efficace et efficace des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, ainsi que les liens avec les régions limitrophes et les grands centres.

Projets réalisés

Les appels de projets généraux se sont poursuivis et ont permis le financement de plusieurs projets à l'échelle régionale. Les projets déposés dans l'appel se terminant le 30 septembre 2021 ont obtenu une réponse au cours de l'année 2022. Voici une liste non exhaustive des projets retenus dans le cadre de cet appel :

- ✓ Réseau de stations de lavage d'embarcations en Abitibi-Témiscamingue – Conseil régional de l'environnement en Abitibi-Témiscamingue (CREAT);
- ✓ Implantation d'un centre de crise régional à Malartic et mise en place de points de services dans toutes les MRC de la région – Besoin d'aide 24/7;
- ✓ En Abitibi-Témiscamingue, l'éducation c'est l'affaire de tous! – Action Réussite ;
- ✓ Développement d'un laboratoire d'innovation territoriale – Collectif territoire ;

Vers des actions structurantes...

En 2021, la CPAT proposait au comité régional de sélection de projet de modifier substantiellement le cadre de gestion régional du FRR-1 dans le but de structurer plus efficacement les fonds disponibles. C'est ainsi qu'ont été initiés de nouveaux processus de concertation en appui à des appels de projets généraux, les appels de projets ciblés de même que les ententes sectorielles de développements (ESD).

L'année 2022 a permis de mettre en œuvre et de travailler très rigoureusement des priorités communes aux cinq territoires de MRC. Si des ententes sectorielles relatives à des enjeux clés prennent effet en 2023, on peut dire sans se tromper que c'est en raison du travail soutenu et concerté réalisé tout au long de la dernière année.

L'impact de ces nouveaux outils est majeur. Ils donnent, en effet, une grande agilité et une capacité d'action accrue aux acteurs du milieu. Les appels de projets ciblés permettent de répondre à des besoins ponctuels plus urgents, alors que les ESD permettent à des MRC et des ministères de mettre en commun leurs ressources et leurs expertises. Ainsi, les élus municipaux peuvent

utiliser les sommes du FRR afin de participer au financement de ces ententes.

Il s'agit à la fois de « coquilles de financement » pour attaquer de front les priorités régionales et de « coquilles de concertation » où les parties prenantes sont invitées à collaborer au sein de divers comités évitant ainsi le dédoublement des actions.

Entente sectorielle de développement en matière de concertation régionale

Toujours dans l'optique de remplir adéquatement la mission en deux volets – politique et développement régional – de la CPAT, les MRC ont conclu avec le MAMH, en mars 2022, une entente sectorielle de développement (ESD) en matière de concertation régionale.

Cette entente permettra, notamment via l'embauche d'une ressource supplémentaire, d'asseoir encore plus solidement les actions de la CPAT à l'intérieur de ces mandats administratifs qui incluent notamment le Fonds régions et ruralités (FRR)-volet Soutien au Rayonnement des régions (FRR-1) et le Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS).

La volonté d'exploiter à leur plein potentiel les fonds régionaux disponibles et le souhait d'accroître les mécanismes de concertation entre les MRC et/ou d'autres partenaires sont à la base de cet important projet d'ESD.

Appels de projets ciblés : Attractivité

Devant l'urgence d'agir sur le plan de l'attractivité et dans le but d'être proactif par rapport à l'accueil et l'intégration de nouvelles personnes sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue, la CPAT a mandaté le comité des projets stratégiques en attractivité (CPS-A) pour tenter de structurer les actions en attractivité avec les fonds disponibles au FRR-1.

Au cours de l'année 2022, le comité a travaillé parallèlement plusieurs chantiers visant la consolidation de certaines actions qui ont connu du succès dans les dernières années, l'accroissement de la connaissance sur l'enjeu et le développement de nouveaux outils pour les années à venir.

Accueil et accompagnement des nouveaux arrivants

Avant d'attirer en grand nombre de nouvelles familles, il importe d'avoir des mécanismes d'accueil solides dans les cinq territoires de MRC.

En mars 2022, c'est à la suite d'un appel ciblé que cinq projets territoriaux ont été recommandés par le comité régional de sélection de projets du FRR-1. Dans la grande majorité des MRC, ce sont les Carrefours jeunesse emploi qui sont délégués pour agir à titre de « guichet unique » auprès de celles et ceux qui sont intéressés par la région et qui recherchent des services à l'établissement. Misant sur une expertise déjà établie en matière d'accueil étant mandataires de Places aux jeunes en région et du Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, les CJE étaient le choix naturel pour répondre à une clientèle plus élargie.

Marketing territorial



De 2019 à 2021, la CPAT a mandaté l'Agence d'attractivité Abitibi-Témiscamingue dans le but de développer une image de

marque régionale. L'idéation de la campagne « Bâtir ses rêves les pieds sur terre » et la diffusion régionale du matériel numérique ont permis de réitérer la volonté de projeter une image forte et puissante de la région.

[Abitibi-Témiscamingue \(abitibi-temiscamingue.org\)](https://www.abitibi-temiscamingue.org/);
[Bâtir ses rêves, les pieds sur terre - YouTube](#)

C'est ainsi que le CPS-A a lancé un second appel de projets ciblés en cours d'année pour justement étendre la diffusion de cette campagne de marketing territoriale.

Plusieurs discussions ont eu lieu en cours d'année entre la CPAT et l'Agence d'attractivité A-T afin d'arrimer le mieux possible les campagnes locales à l'image de marque régionale en plus d'aborder les autres outils travaillés par l'Agence comme le site Internet régional.



Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS)

Le nouveau Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 (PAGIEPS) « Poursuivre les Alliances pour la solidarité » mise en place par le gouvernement du Québec permet aux régions du Québec de poursuivre les efforts de concertation amorcés en marge du second plan de lutte à la pauvreté.

En Abitibi-Témiscamingue, le mandat de mise en œuvre régionale du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) a été confié à la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue (CPAT). La MRC de La Vallée-de-l'Or est fiduciaire de l'entente.

À terme, ce sont un peu plus de 3,5 M \$ distribués en région dans le cadre du FQIS pour la réalisation de projets qui affectent positivement le développement social. Dans la région, la Conférence des préfets a choisi de miser sur les organismes présents dans les cinq territoires afin de procéder à l'évaluation des demandes en fonction des besoins spécifiques à chacun.

« Cette façon de faire a permis jusqu'ici de répondre concrètement aux priorités identifiées par les MRC et qui ne sont pas nécessairement les mêmes d'un endroit à l'autre. En plus d'avoir des initiatives calquées sur les réalités territoriales, nous optimisons grandement les ressources en développant communautaire qui ont une expertise et une connaissance fine des enjeux auxquels ils peuvent répondre avec un soutien du FQIS ».

Sébastien D'Astous, président de la CPAT et préfet de la MRC d'Abitibi

[Radio-Canada, « Près de 4 M \$ investis pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans la région », en ligne, 9 mars 2022]

Comité régional FQIS;

Le comité régional de lutte contre la pauvreté en Abitibi-Témiscamingue s'est rencontré à quatre reprises au cours de l'année 2022. Ces rencontres ont permis d'assurer une cohésion et une gestion efficace du Fonds dans le déploiement des projets dans les différentes MRC.

C'est lors d'une conférence de presse, le 9 mars 2022, que se sont réunis les membres du comité régional de lutte contre la pauvreté, les membres des comités locaux de même que certains promoteurs pour faire part des grandes orientations de chaque milieu en matière de lutte contre la pauvreté.

Les projets retenus localement ont pu être décrits plus en détail tout comme les chantiers régionaux qui ont été dévoilés à la population.

Priorité 1 : Logement social et abordable

La pénurie de logements qui frappe les cinq MRC de la région représente un enjeu de taille pour les familles et les personnes seules qui ont de plus en plus de difficulté à se loger convenablement. Un comité ad hoc regroupant plusieurs acteurs clés en matière d'habitation a convenu qu'il serait pertinent d'approfondir les connaissances à la lumière des données 2021 vers la recherche de solutions viables.

Le dernier travail datant de 2009, un mandat de recherche a été donné à M. Stéphane Grenier, professeur en travail social à l'UQAT. Ce mandat vise à situer l'enjeu de façon contemporaine et à outiller les acteurs concernés vers des pistes de solution.

Priorité 2 : Transport collectif et adapté

Un autre comité ad hoc institué par le comité régional FQIS s'est rencontré à maintes reprises au cours de l'année 2022 dans le but de faire émerger un projet relatif à la priorité du transport collectif et adapté en région. Il a été convenu qu'un « diagnostic dynamique » serait un bel outil de première ligne menant à des actions concrètes adaptées aux territoires de MRC.

Un mandat a été élaboré et rendu public vers la fin de l'année et les travaux seront réalisés au cours de l'année 2023.

Projet récits de vie

Dans un troisième temps, le comité régional de Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale a consenti à un projet régional relatif à l'analyse qualitative de la pauvreté dans la région.

Les « Récits de vie », réalisés sur chaque territoire, permettront de donner une vision différente qui va au-delà des chiffres de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Cette démarche vise également à consulter plus directement les personnes en situation de pauvreté par rapport à leurs besoins réels.

La Chaire de recherche Desjardins en développement des petites collectivités est responsable du mandat.

UN MODÈLE DE CONCERTATION QUI REPOSE SUR LA VOLONTÉ DU MILIEU

L'émergence des nombreux projets susmentionnés illustre une volonté des membres de la CPAT d'agir et de se concerter non seulement sur les enjeux politiques, mais aussi d'assumer un rôle déterminant et concret dans le développement régional.

Pour les membres de la CPAT, la concertation régionale doit mener à des actions concrètes. Ces actions pourront voir le jour grâce aux différents mécanismes mis en place depuis plus de cinq ans. Ces mécanismes, étant le fruit d'un travail commun par les cinq MRC, sont construits de manière à ce que les retombées se fassent également sentir équitablement sur chacun des territoires et surtout, en complémentarité avec les actions locales.

Ce principe de gestion « Bottom-Up », où le bouillonnement commun des cinq MRC mène à

la concrétisation de démarches régionales est absolument essentiel au traitement efficace des dossiers à la CPAT.

Les concertations locales favorisent un développement plus en ligne avec les souhaits de la population et le principe de souveraineté des MRC permet de maintenir un haut degré d'implication et de collaboration dans les dossiers fédérateurs.

Cette approche, plus ciblée, permet de donner une voix, via les représentant(e)s élu(e)s, à l'ensemble de la population plutôt qu'à un groupe plus restreint d'individus. L'implication directe des cinq MRC permet, en amont, d'éviter de tomber dans des dynamiques « mur-à-mur » et assure une sensibilité à l'égard des réalités territoriales.

Citoyennes et citoyens en Abitibi-Témiscamingue

Qui alimentent...

Municipalités et Villes de l'Abitibi-Témiscamingue

Qui alimentent...

MRC
d'Abitibi

MRC
d'Abitibi-Ouest

Ville/MRC de
Rouyn-Noranda

MRC de
Témiscamingue

MRC de La
Vallée-de-l'Or

Concertation qui permet de dégager des dossiers communs...

Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue (CPAT)

CÉRÉMONIE DE REMISE DE LA MÉDAILLE RÉGIONALE 2021

La CPAT a remis la médaille régionale 2021 dans le cadre d'une cérémonie protocolaire, à La Sarre, au cours de l'été.

Le comité de sélection de la médaille a eu un choix déchirant à faire parmi plusieurs candidatures d'exception et c'est finalement M. Daniel Rancourt qui a su se démarquer en remportant cette haute distinction régionale.

M. Rancourt est notamment reconnu pour son rôle d' élu municipal pendant près de 40 ans à la Ville de Macamic et à la MRC d'Abitibi-Ouest. Il a également été grandement impliqué dans son milieu dans le cadre de ses fonctions d'enseignant et de directeur d'école.

« Ça fait chaud au cœur. Disons qu'à partir du moment où on t'informe qu'on va mettre ta candidature pour un prix comme celui-là, c'est toujours très surprenant dans un premier temps. Puis, on se dit ensuite que c'est quand même le fun aussi, parce que c'est une reconnaissance qu'on te donne au niveau régional qui, à mon point de vue, il y a beaucoup beaucoup d'autres personnes qui pourraient le mériter autant que moi ».



Daniel Rancourt, récipiendaire de la médaille régionale 2021 de la CPAT

[Radio-Canada, « Les préfets de l'Abitibi-Témiscamingue honorent Daniel Rancourt pour son apport », en ligne, 18 août 2022]



GESTION INTERNE



De nouveaux visages ont fait leur apparition autour de la table de la CPAT en 2022. Monsieur François Chevalier est devenu membre consultant alors qu'il a pourvu le poste laissé vacant par Mme Huguette Lemay à la direction générale de la Ville/MRC de Rouyn-Noranda.



Les membres ont d'ailleurs souligné, au moment de son départ, l'importance du travail régional réalisé par Mme Lemay dans les dernières années. Elle a été une actrice clé de la transition qui s'est opérée à la CPAT, en 2016, dans la refonte de sa mission, et a contribué à la mise en place et à la structuration de l'organisation.



La permanence de la CPAT s'est également agrandie avec l'ajout d'une ressource occupant le poste de coordonnatrice en développement régional. Madame Frédérik Bédard est entrée en poste en septembre et est responsable des dossiers relatifs à la concertation, tout particulièrement en lien avec les mandats administratifs de la CPAT.

Unions municipales

À l'échelle provinciale, la CPAT a continué de développer son réseau autour des unions municipales. Après être devenue membre de la Fédération québécoise des municipalités en 2021, la CPAT a accédé à l'Association des directions générales des MRC du Québec (ADGMRCQ). Il s'agit d'un lieu de rencontre pertinent pour les instances de concertation régionales.

À cet effet, le directeur de la CPAT a notamment pu participer à divers événements provinciaux regroupant des représentant(e)s du milieu municipal. Ce dernier était présent au colloque de l'ADGMRC en avril, à l'Assemblée des MRC de la FQM en mai et en décembre et au congrès de la FQM en septembre.

Formations

Toujours en ce qui concerne le développement interne de l'organisation, la permanence a pu compter sur des formations adaptées à leurs rôles tout au long de l'année. Une formation complète sur le leadership offerte par Effeo Conseil ainsi qu'un atelier portant sur les normes entourant le lobbyisme dans le milieu municipal sont des exemples notoires de formations suivies par les employé(e)s de la CPAT.

LES MEMBRES



M. Sébastien D'Astous
Président
Préfet de la
MRC d'Abitibi

M. Jaclin Bégin
Vice-président
Préfet de la MRC
d'Abitibi-Ouest

Mme Diane Dallaire
Administratrice
Préfète de la Ville/MRC
de Rouyn-Noranda



Mme Claire Bolduc
Administratrice
Préfète de la MRC
de Témiscamingue

M. Martin Ferron
Administrateur
Préfet de la MRC
de La Vallée-de-l'Or

DIRECTIONS GÉNÉRALES DES MRC



M. Normand Lagrange
Membre consultant
Directeur général de la
MRC d'Abitibi-Ouest

M. Christian Riopel
Membre consultant
Directeur général de la
MRC de La Vallée-de-l'Or

Mme Lyne Gironne
Membre consultant
Directrice générale de la
MRC de Témiscamingue



Mme Christine Meunier
Membre consultant
Directrice générale
de la MRC d'Abitibi

M. François Chevalier
Membre consultant
Directeur général
de la Ville/MRC de
Rouyn-Noranda

PERMANENCE



M. Xavier Roy
Directeur

Mme Frédérik Bédard
Coordonnatrice en
développement régional

Mme Manon Poirier
Technicienne en
bureautique

Le soutien à la concertation régionale est rendu possible grâce à nos partenaires financiers :

- ◆ MRC d'Abitibi;
- ◆ MRC d'Abitibi-Ouest ;
- ◆ MRC de Témiscamingue ;
- ◆ MRC de La Vallée-de-l'Or ;
- ◆ Ville/MRC de Rouyn-Noranda ;
- ◆ Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du volet 1 - Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité ;







CONFÉRENCE DES PRÉFETS
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Nous joindre

703, rue Royale, C.P. 1808
Malartic (Québec) J0Y 1Z0

infocpat@cp-at.ca

Tél. : 819 710-2728

 La Conférence des préfets
de l'Abitibi-Témiscamingue — CPAT

